

Date de convocation : 28/03/2023	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE COMMUNE DE DUNIERES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
---	--

Le trois avril deux mil vingt-trois à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Cédric BROUSSARD, Florian CHAUDIER, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Fabienne MANOHA, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Christophe MOULIN, Emeline MOUNIER, Marie Laure OUDIN, Éric PARRAT, Thierry SABOT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (16).

Excusés : Nelly BEULAIGUE (pouvoir à Christophe MOULIN), Jean Paul GRANGE (pouvoir à Thierry SABOT), Catherine MARCON (pouvoir à Pierre DURIEUX), Colette MORIN (pouvoir à Pascale MERLE), Fanny MOURIER (pouvoir à Isabelle MEYNET), (5).

Absents : Corinne BEAL, Dimitri CLOT (2).

Madame Fabienne MANOHA a été désignée secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Mission MOE – réhabilitation du bâtiment bourg-centre - avenant 1.

DCM 20230403-3

Monsieur Le Maire rappelle la délibération DCM20211125-2 au cours de laquelle le Conseil Municipal a décidé d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre au groupement représenté par Monsieur Thibaut BARTOLI dont les caractéristiques étaient :

Enveloppe prévisionnelle des travaux : 550 000 € HT
Taux de rémunération : 11.61 %
Soit : 63 855 € HT

En phase APD, après les évolutions programmatiques, le montant estimatif des travaux était de 766 113.00 € HT.
Plutôt que de faire un avenant au "pourcentage", la maîtrise d'œuvre propose une nouvelle répartition pour un montant de 77 911.92 € HT soit 10.17%.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve les termes de l'avenant 1 ; mission MOE pour la réhabilitation du bâtiment bourg-centre.

AR Prefecture

043-214300873-20230403-DCM20230403_3-DE
Reçu le 14/04/2023

- Autorise Monsieur Le Maire à signer les documents nécessaires ;
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,
Le Maire,



AR Prefecture

043-214300873-20230403-DCM20230403_3-DE
Reçu le 14/04/2023